



### Mai 2020

Mercredi 6/5	Dépannage débutants Jo Duc	localadh 17h30
Jeudi 7/5	Dépannage Latin ( sur rendez-vous) Pierre Blazy	local adh 17h30
Vendredi 8/5	Atelier informatique ( sur rendez-vous) Serge Michel	local adh 17h30
Samedi 9/5	Cours Paléo Bruno Gachet	localinscrits 9h00
Mercredi 13/5	Permanence rencontre Volontaires	local tous 17h30
Jeudi 14/5	Relevés dépouillements Désiré Marcellin Thierry Deléan	local adh 14h30
Mercredi 20/5	Paléo lecture d'actes Jean Marc Dufreney	local adh 17h30
Jeudi 21/5	Formation Débutants O. Romanaz, P. Gret, J. limousin	local tous 17h30
Mercredi 27/5	Permanence rencontre Volontaires	local tous 17h30

### Juin 2020

Mercredi 3/6	Dépannage débutants Jo Duc	local adh 17h30
Jeudi 4/6	Dépannage Latin ( sur rendez-vous) Pierre Blazy	local adh 17h30
Vendredi 5/6	Atelier informatique ( sur rendez-vous) Serge Michel	local adh 17h30
Mercredi 10/6	Permanence rencontre Volontaires	local tous 17h30
Samedi 13/6	Cours Paléo Bruno Gachet	localinscrits 9h00
Mercredi 17/6	Paléo lecture d'actes Jean Marc Dufreney	local adh 17h30
Jeudi 18/6	Relevés dépouillements Désiré Marcellin Thierry Deléan	local adh 14h30
Mercredi 24/6	Permanence rencontre Volontaires	local tous 17h30
Jeudi 25/6	Formation Débutants O. Romanaz, P. Gret, J. limousin	local tous 17h30

*Il va sans dire que le présent calendrier n'est qu'indicatif et que compte tenu de la situation quelque peu confinatoire, il est vraisemblable qu'il sera caduc !*

*Restez chez vous  
et prenez soin de vous !*

## Diable, diable !

C'est là, sans doute, l'expression favorite des Bessanais, parce que le Diable est la mascotte, l'emblème, la représentation de cette commune mauriennaise. Il est tout de même curieux qu'une communauté où le fait religieux a toujours eu une grande importance prenne pour la représenter l'antithèse de sa ligne de conduite. Mais d'où vient donc que Bessans ait ainsi glorifié Satan ? Bessans a, de tout temps, observé scrupuleusement ses traditions. La première était un catholicisme fervent, qui réglait tous les moments de la vie. A Bessans, on n'aurait pas envisagé de ne pas suivre le rituel ordonné par la religion, et chaque instant était sujet de prière. Le prêtre était, par définition, le personnage le plus important de la communauté.

Une autre de ces traditions rendait honneur à la profession (bénévole) de chantre. Les chantres étaient hautement considérés. Leur noviciat (laïque quoiqu'initié par la paroisse) pouvait durer des années, avant qu'ils soient admis à figurer dans la liste officielle de ceux qui étaient habilités à animer par leurs chants les événements religieux de la paroisse. Ils chantaient à toutes les messes, et leur prestation était proportionnelle à l'importance de l'évènement. Corrélativement, la messe chantée était « bonifiée » et le prix réclamé par l'officiant relevé en conséquence, sans d'ailleurs que les chantres soient intéressés de quelque manière que ce soit au supplément de recette.

Pour autant, leur office était bénévole. Leur seule rétribution consistait à trois repas qui leur étaient offerts par le curé au cours de chaque année et quelques oboles qui leur étaient attribuées par les familles des baptisés, des mariés ou des défunts. Un de leurs rares privilèges était la place qu'ils occupaient à l'Eglise, près du chœur, la meilleure selon certains (cela leur fut reproché par un curé qui s'en servit comme argument pour leur refuser une gratification !).

Une autre tradition bessanaise était celle des sculpteurs sur bois. Les hivers de Bessans étaient longs et rigoureux, si l'on n'émigrait pas vers les cheminées de la grande ville. Rester au village, c'était être confiné pendant cinq ou six mois par des hauteurs de neige que nous ne connaissons plus, avec des routes (de mauvais chemins, plutôt !) souvent coupées par de nombreuses avalanches, soit vers l'amont et Bonneval, soit vers l'aval et Lanslevillard. C'est, en partie, cet isolement qui détermina Bonneval, en 1532 à réclamer et se voir attribuer par Mgr Gorrevod de Challand, évêque de Maurienne, une paroisse distincte de Bessans.

Plusieurs habitants de Bessans sculptaient, avec plus ou moins de bonheur, de petites statues que l'on retrouvait dans la plupart des familles, crucifix, statues de la Vierge ou des Saints qui servaient de support aux prières familiales. Art naïf, parfois maladroit mais teinté de ferveur religieuse. Parmi ces sculpteurs, au XIXème siècle, Etienne Vincendet tient une grande place, mais nous reparlerons de lui plus tard.

En 1796, en application de la loi sur les Biens Nationaux, l'avocat Rivet de Lanslebourg achète les biens de la paroisse de Bessans.

Devant les difficultés rencontrées pour les exploiter, il les revend l'année suivante à perte –*mais à son grand contentement !*– à des bessanais qui les cèdent à la commune en 1803. Ne pouvant financer le traitement du curé, la commune les met à la disposition de la paroisse qui peut les louer et encaisser les revenus. La grande famine de 1816 conduit la paroisse à supprimer les trois repas annuels servis aux chantres. Ceux-ci appliquent alors une mesure de rétorsion originale: ils chantent lors des messes en semaine mais restent muets le dimanche et aux fêtes. Cette grève prendra fin en 1817 lors du retour d'une économie normale et des trois repas servis aux chantres.

En octobre 1846 est nommé à Bessans un nouveau curé, l'abbé Germain Ducrez. Dès son arrivée, il manifeste le désir de récupérer la propriété des anciens Biens Nationaux. Il demande également à la commune de lui verser un traitement annuel de cinq cents francs. Il feint sans doute d'ignorer que seule la jouissance des biens de la commune était accordée à la paroisse et pour bien montrer que ces biens lui appartiennent, la commune, le 28 novembre suivant, met aux enchères pour six ans la location de ces propriétés. En 1850, le Conseil de Fabrique ( animé par le curé Ducrez ) entame et gagne une procédure au Tribunal d'Instance de Saint Jean de Maurienne. En signe de joie, le curé fait sonner la grosse cloche. La commune fait appel à Chambéry et gagne son appel le 26 juillet 1851. N'ayant pas de cloche pour annoncer la nouvelle, elle est proclamée au son du tambour.



*Le Diable de Bessans*

à quatre cornes ! - qui emporte avec lui un curé. Par pur hasard sans doute, la statuette se retrouve devant la porte du presbytère. Le curé n'étant pas dupe la dépose le lendemain soir devant la porte de Vincendet, lequel la rapporte devant la cure.....le manège va durer un mois, jusqu'à ce que le sculpteur se lasse. Un « touriste » voit le diable et l'achète, déterminant la naissance de la tradition du Diable de Bessans. Après cela, tous les sculpteurs de Bessans produiront des Diables, de toutes formes, de toutes tailles, mais toujours avec quatre cornes !

Etienne des Saints a rédigé, tout au long de sa vie, un « Livre de registre et mémoire » où il décrit la vie de son village et où il relate la généalogie de plusieurs familles. Il donne également des recettes de médicaments dont certaines prêtent à rire.....jaune !

Il est un chroniqueur émérite de Bessans et chaque évènement est relaté avec précision et exactitude. Lors des décès, il donne l'âge du défunt en ans, mois et jours. Il précise la filiation de la plupart de ses personnages, cadeau pour les généalogistes.

l'année suivante, le curé supprime les trois repas des chantres, considérant que la commune encaissant les locations des terres doit prendre le coût de ces repas à sa charge. ( Don Camillo et Peppone ? )

Cette situation va déclencher une nouvelle grève des chantres, de 1857 à 1860. En outre, Etienne Vincendet, ( le même que cité plus haut ) chantre et sculpteur émérite ( il a gagné, par son art, le surnom d'Etienne des Saints ) va avoir une idée lumineuse. A titre de vengeance contre le curé Ducrez, ( qu'il juge cupide, autoritaire et asocial ) il sculpte un

diablotin qui emporte un curé sur son dos. Cette œuvre est exposée devant la porte du presbytère de Vincendet. Le curé, ne sachant pas que le diable est un sculpteur, le rapporte devant la cure. Le manège va durer un mois, jusqu'à ce que le sculpteur se lasse. Un « touriste » voit le diable et l'achète, déterminant la naissance de la tradition du Diable de Bessans. Après cela, tous les sculpteurs de Bessans produiront des Diables, de toutes formes, de toutes tailles, mais toujours avec quatre cornes !

Etienne des Saints a rédigé, tout au long de sa vie, un « Livre de registre et mémoire » où il décrit la vie de son village et où il relate la généalogie de plusieurs familles. Il donne également des recettes de médicaments dont certaines prêtent à rire.....jaune !

Il est un chroniqueur émérite de Bessans et chaque évènement est relaté avec précision et exactitude. Lors des décès, il donne l'âge du défunt en ans, mois et jours. Il précise la filiation de la plupart de ses personnages, cadeau pour les généalogistes.

Francis Tracq, notre spécialiste de la Haute Maurienne a tiré de la vie d'Etienne des Saints un superbe livre édité à la Fontaine de Siloé : « Etienne des Saints inventeur des diables de Bessans ».

Qu'il veuille bien pardonner cet emprunt que nous avons voulu honnête et que nous espérons fidèle.

Pierre Blazy.

## Confinons.....

Dans quelques siècles, quand les adhérents de Maurienne Généalogie se pencheront sur l'année 2020, ils auront devant les statistiques des décès le même regard que nous avons, nous, sur l'année 1630 où la peste a tué, par exemple, environ 450 personnes à Modane ou 95 à Saint Sorlin d'Arves. Ces hécatombes nous impressionnent mais si l'on se réfère aux connaissances médicales de l'époque, les chiffres sont normaux dans leur horreur. Pourrait on en dire autant aujourd'hui ? Notre société, à la pointe de toutes les techniques est en train de démontrer que le moindre fêtu de paille –à l'échelle mondiale– fait tout trébucher.

Le Covid 19 est une surprise dans la mesure où personne ne l'a vu venir, où les états économisaient sur les moyens mis en œuvre sur le plan médical parce que la plupart des épidémies qui ont endeuillé le vingtième siècle (tuberculose, variole, choléra, fièvre typhoïde, tétanos) ont été éradiquées et que la mortalité la plus importante était due aux accidents de la route.

Cela nous vaut de longues journées de repos forcé ou de cohabitation à laquelle nous n'étions plus accoutumés.

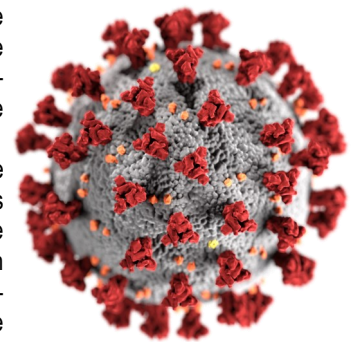
Nous nous retrouvons en famille, nous redécouvrons des individus que la vie trépidante que nous menions nous avait dissimulés parce que la course de chaque jour, entre maison, école, bureau ou atelier, crèche ou garderie ou encore salle de sport faisait que nous nous croisions sans nous voir.

Nous retrouvons, parfois avec étonnement ou ravissement, la cuisine « familiale » et nous oublions la cantine, le restaurant d'entreprise ou le sandwich sur le pouce.

Aujourd'hui, les petits ( et aussi les grands ) travers de chacun ressortent mais au moins y gagnons nous un regain de naturel et de personnalité. Et nous devons réapprendre à nous connaître, à nous apprécier et à nous supporter.

Par ailleurs, le brouillard bleuté et surchargé de résidus de combustion d'hydrocarbures généré par les véhicules empruntant la vallée a fait place à une gentille brume de beau temps, diaphane et légère où les effluves printaniers se propagent à qui mieux mieux.

Plus - ou presque plus - de bruits, non plus. Dans les rues désertes, des gens pressés se hâtent vers leurs occupations en évitant soigneusement leurs comparses et les conversations de trottoir à trottoir font participer les rares passants.



*Oh le vilain*

Au bout du compte, que nous aura appris cette période de confinement ?

Sans doute, qu'il est bien difficile de changer nos sacro saintes habitudes et de renoncer, fut-ce pour un temps très court, à ce qui est notre vie de fous.

Que bien des choses sont relatives et que les nombreux décès engendrés par cette pandémie remettent nos pendules à l'heure et

nous rappellent que nous ne sommes ici bas que de passage.  
Saurons nous en tenir compte ?

Pierre Blazy

## Les Salines de Pontamafrey aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles

Nous ne savons rien des exploitations antérieures à 1571 où les salines sont dites « abandonnées ». Redécouvertes en 1634, au moins trois sources d'eau salée furent exploitées de 1664 à 1677 sur les deux rives de l'Arc. Pour les localisations exactes, il faudrait étudier de près la mappe sarde de 1730 qui doit en conserver quelques traces ! La source la plus importante était au pied de l'éboulement rocheux de Montvernier, à 100 mètres du tunnel de la Madeleine: en 1855, des terrassiers du chemin de fer y trouvèrent des débris de tuyaux de plomb. Depuis, les « griffons », ces filets d'eau regroupés ensuite en source, ont disparu sous la route nationale et la voie ferrée. Cependant, Philippe Falquet assure que « l'eau, filtrant à travers tous les matériaux de ces deux constructions, reparait, divisée en plusieurs petites sources, entre le talus de la route et la rivière, du moins en période de basses eaux. »

Rive gauche, près de l'ancienne route ducale, existe toujours une autre source au pied du Sapey, la « gollia sala » : plusieurs griffons se mêlent à d'autres filets d'eau douce... avant de former un étang. Un tuyau sur un pont acheminait l'eau salée de la rive droite vers la rive gauche ; là, en face de l'entrée du tunnel de la Madeleine, un réservoir récupérait les eaux des deux rives, conduites ensuite au bâtiment des salines : se trouvaient-elles à l'emplacement de la vieille centrale électrique démolie en 1998 ? En 1861, un historien de la *Revue Savoisiennne* assurait qu'il en restait quelques ruines. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, les sources furent protégées derrière de petites



fortifications bien gardées pour éviter des vols « au préjudice de la gabelle »... Les contrevenants risquaient la fustigation jusqu'au sang et l'exposition au pilori !

### L'Immaculée Conception

menée par Charles-Emmanuel II puis par Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours régente de son fils (futur Victor-Amédée II), se révéla vite compliquée et très onéreuse. Au bout de 13 ans seulement, en 1677, la Chambre des Comptes ordonna une expertise. Le verdict fut sans appel. Certes, l'eau était salée, mais pas assez pour une exploitation rentable ; de plus, vu la proximité du verrou glaciaire, l'espace utilisable était trop restreint, les éboulements étaient récurrents et l'Arc très proche menaçait de tout inonder. D'ailleurs, malgré les investissements conséquents, les installations étaient en ruines...Fin des salines !

L'étang de la « gollia sala » qui contient effectivement un peu de sel gemme, est un « petit paradis des poissons et des pêcheurs », au centre d'un riche écosystème. Un peu en amont, les matériaux de la construction de l'autoroute ont permis la création d'un second étang,

réservé aujourd'hui à la pêche à la mouche « no kill ». On a aussi retrouvé la source d'un ancien ruisseau en aval de la chapelle de l'Immaculée Conception : bien protégé par des digues et avec des berges agréablement aménagées, il se jette un kilomètre plus bas dans l'ancien canal de fuite de la centrale EDF. On rencontre dans cette réserve naturelle des pêcheurs amateurs de truites Fario mais aussi « le héron cendré, le petit épervier, la biche ou le chevreuil venus se désaltérer ou chercher de la nourriture. »

A découvrir à pied et en silence !

Claire Gandelot

## DEPOUILLEMENT

Je ne vais pas vous demander si vous avez le temps, mais simplement si vous avez envie de procéder à un dépouillement. Vous trouverez ci-joint une liste de ce qui reste à faire Pour se mettre à jour jusqu'en 1900.

Prévenez moi au :

[Duc-joseph@wanadoo.fr](mailto:Duc-joseph@wanadoo.fr)

Ou

06 61 17 14 89

Quand vous voulez ... je suis confiné !

Bien amicalement

Jo

Type relevé	Communes	Observations
		<b>Reste à faire</b>
Naissances	Albiez le Vieux	<b>Après 1860</b>
Naissances	Bessans	<b>Avant 1891</b>
Naissances	Bonneval	<b>après 1870</b>
Naissances	Bonvilaret	<b>entre 1871 et 1838</b>
Naissances	Randens	<b>avant 1821</b>
Naissances	St Georges d'Hurtères	<b>Avant 1750</b>
Décès	Aiguebelle	<b>après 1841</b>
Décès	Aiton	<b>Avant 1802</b>
Décès	Bonvilaret	<b>après 1837</b>
Décès	Les Chavannes	<b>Avant 1838</b>
Décès	Randens	<b>avant 1901</b>
Décès	St Léger	<b>après 1695</b>

Les renseignements nécessaires à la mise en œuvre des dépouillements sont disponibles, ainsi que les documents techniques, sur le site de l'Association

**maurienne.genealogie.org**

Vous y trouverez, entre autre, de quoi devenir un « dépouilleur » hors pair

Ainsi que tout un tas de renseignements utiles à vos recherches généalogiques

## Diable.....encore !

Le présent numéro de MG Infos est décidément placé sous le signe de la diablerie et, corollaire obligatoire, de la sorcellerie. Et s'il ne fut pas question de sorcellerie à Bessans et particulièrement chez Etienne Vincendet, inventeur du Diable, la Maurienne ne fut pas, au long des siècles, épargnée par ce genre de pratique.

Ainsi, à Saint Pierre de Belleville, il existait sous les rochers de la Corbière un petit édifice en ruines, dénommé le Temple qui faisait suite à un prieuré de Saint Jacques fondé au VI<sup>ème</sup> siècle par le roi Gontran. Tous les lundis de Pâques, il y avait près de l'oratoire, dédié à Saint Roch et Saint Sébastien, une fête avec festin, libations, bacchanale, danses et un brin de sorcellerie. La fête religieuse fut supprimée par les évêques offusqués mais un revenant, moine revêtu de sa robe blanche, hantait les lieux comme pour protester contre cette suppression.

Aux Aiguilles d'Arves, - les trois Hullions - on trouvait de l'or, mais seuls ceux qui avaient pactisé avec le diable avaient le privilège de voir s'ourdir une fumée légère à l'emplacement des filons. Mais les esprits forts les tenaient pour crédules et disaient des simplets qu'ils « avaient vu la fumée des trois Hullions ».

Dans les minières des Hurtières, farfadets, gnomes et goblins qui hantaient les fosses jouaient mille tours aux mineurs et aux mulets qui transportaient le minerai, allant jusqu'à transformer l'or en grante.

En 1645, Anne Perrin de Lanslebourg souffrira corporellement pendant plus de sept années de suite pour avoir éconduit à vingt ans le

nommé François Némoz de Novalaise

En 1687, le procès de Termignon est le premier à mettre en cause une guérisseuse leveuse des sorts, Gasparde Romolon de Modane contre deux sorcières avérées, Angéline Verney veuve Franquin et Rosaz Blaise Varot. Sorcellerie ou

non, c'est de cette façon que Gasparde explique divers avatars subis par des personnages de Termignon, lesquels avatars restent insensibles aux « traitements » de la guérisseuse. Précisément, le jeune Mestraltet dit « Paille », quatre ou cinq ans, gratifié d'un coup de bâton par Angéline Franquin, souffre d'une enflure. Maléfice ou bosse banale ? Jeanne Flandinet épouse Arnaud reconnaît que « la maléfice est sur leurs terres car leurs voisins font toujours une meilleure récolte de blé qu'eux, de la faute de Rosaz Blaise Varot.

Plusieurs cas de stérilité de couples sont expliqués par des « aiguillettes nouées », par la faute des sorcières, bien entendu.

En 1546, pour être protégés de la peste, les habitants de Saint Martin la Porte jouent le mystère de « l'Histoyre du glorieux Saint Martin. » L'un des personnages, dit « le Fol » déclame en patois les vers suivants :

« Je vois là sur les Encombres

Des courges, des melons, des concombres

Je vois là une grande fête

De ceux de la synagogue »

ceux de la synagogue désignant les sorciers et leur sabbat.

En 1687, toujours à Termignon, Rosaz et Maurice Varot sont marqués, leur frère Blaise, autre « heregoz » qui mérite d'être brûlé avec eux est marqué en trois endroits de son corps : sous la langue, à « la nature » devant et derrière, c'est-à-dire au sexe et au fonde-

ment. Pratiques barbares mais l'époque n'en était pas à ça près !

A Saint Sorlin d'Arves, la tradition veut que la nuit, dans les lieux déserts, des femmes se soient rendues à des synagogues (réunions de sorcières avec sabbat et orgies) où elles dansaient autour d'un bûcher pendant que l'une d'elles préparait un repas magique. Pour s'y rendre, la prétendue sorcière faisait semblant de s'accroupir pendant que les autres femmes filaient la quenouille. En fait, les vêtements appuyés à sa quenouille étaient vides, après s'être enduit le corps d'un onguent, la sorcière avait disparu par la cheminée pour aller rejoindre Satan.

Parce que le diable était toujours au centre de ces sorcelleries et que les sorcières (ou prétendues telles) étaient soupçonnées – accusées même - de commerce avec le Malin.

On peut, à l'extrême rigueur, considérer que ces histoires aient pu trouver audience en des temps reculés où l'ignorance généralisée donnait corps à ces croyances. On peut aussi penser qu'accuser quelqu'un de sorcellerie permettait de trouver un bouc émissaire que l'on pouvait charger de tous les péchés et accuser de toutes les dérives, de jeter des sorts aux gens, aux bêtes et aux récoltes, façon commode d'expliquer ses propres misères ou ses erreurs. Façon aussi, parfois, de se mettre en lumière.

Que penser, alors, d'évènements « modernes » telle l'histoire de Térésa Costa qui défraya la chronique il y a quelques décennies ? La sorcellerie et les diableries n'auraient-elles donc pas disparu et seraient-elles encore d'actualité ?

Il paraît qu'au XXI<sup>ème</sup> siècle, il ne faut s'étonner de rien.....

Pierre Blazy.



## CV en vue d'un emploi agricole ... !!!

Ex-enseignante maurienne confinée, je me porte volontaire pour répondre à l'appel à l'aide demandé dans le milieu agricole.

Voici mes arguments :

« Avec cette pandémie, lasse de regarder des **navets** à la télévision, je me dis que c'est la fin des **haricots** et que les **carottes** sont cuites, j'ai le moral dans les **choux**, j'ai le crâne comme une **citrouille**, les joues couleur **tomate** et comme un **pois-chiche** dans ma tête !

Mais plutôt que d'être là comme une **courge**, je veux garder la **patate** et, même si je n'ai aucune expérience réelle dans l'agriculture, j'ai quelques références. J'ai côtoyé très régulièrement des chefs d'établissement totalement **hors-sol**, des élèves qui racontaient des **salades**

après s'être rangés en rangs d'**oignons**. J'ai enduré des réformes à la **noix**. Mon supérieur m'a prise parfois pour une **poire** et j'ai souvent fait le **poireau** devant mon ordi.

Je n'entends pas travailler pour des **prunes**. Comme je n'ai plus un **radis** et suis fauchée comme les **blés**, j'espère mettre un peu de beurre dans mes **épinards** et un peu de **piment** dans ma vie. Ce serait vraiment la **cerise** sur le gâteau ! »

Anonyme

**Ne désespérons pas, dès la fin du confinement, nous pourrions tenir notre Assemblée Générale !**